

Versonnex
Le bulletin



Édition 2009

Infos Mairie

Heures d'ouverture du secrétariat de mairie

Jeu. 8h30-12h00, 13h30-16h00

Vend. 9h00-12h00

Samedi 9h00-12h00

Permanences du Maire

Vend. 14h00-16h00,

Samedi 10h00-12h00

En dehors de ces horaires, Mme le Maire reçoit sur rendez-vous.

Contacts

Téléphone : 04 50 62 15 91

Fax : 04 50 62 28 37

Mail : accueil@versonnex74.fr

Site internet : www.versonnex74.fr

Livret d'accueil

Un livret d'accueil est disponible en Mairie : un dépliant qui se veut un condensé d'informations pratiques et utiles, à garder toujours sous la main !



Les médiateurs de l'Albanais

Les médiateurs de l'Albanais sont des bénévoles qui donnent de leur temps au service des habitants de notre territoire pour les aider, les écouter, les renseigner, voire recréer le dialogue entre deux parties adverses. Ils sont spécialement formés pour cette mission.

Permanences : lundi 15h30 - 17h30
jeudi 17h00 - 19h00

Maison de l'Action Sociale - 25 rue Charles De Gaulle - RUMILLY

Téléphone : 04 50 01 58 51

Du nouveau pour le covoiturage !

Le conseil général de Haute-Savoie met à disposition des habitants de notre département un site internet dédié au covoiturage :

www.covoiturage.cg74.fr

Ce site met en contact des milliers de personnes sur tout le département. En quelques clics, on peut y trouver un covoitureur pour un trajet occasionnel ou régulier.

De bonnes raisons pour covoiturer :

- pour absorber la quantité moyenne de CO2 émise par un « autosoliste », il faut planter 200 arbres
- en moyenne, chaque salarié « autosoliste » fait 11000 km/an dans son véhicule, c'est l'équivalent d'un tour du monde tous les 4 ans !
- en France, 75% des salariés vont au travail seul dans leur voiture

Le covoiturage, c'est simple, écologique et économique ! www.covoiturage.cg74.fr

Objets radioactifs ? Soyez réactifs !

Si vous possédez des montres anciennes, de vieux réveils ou des boussoles à cadran luminescent, des fontaines au radium, des objets au radium à usage médical (aiguilles, tubes, gaines...), des minéraux radioactifs (autunite, monazite,...), des sels de laboratoire (nitrates, chlorures de radium...) ...

Soyez réactifs ! Vérifiez s'ils sont radioactifs en demandant la brochure de l'Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs ANDRA : www.andra.fr ou par téléphone au 01 46 11 80 00 : ils seront collectés gratuitement !



Elections régionales : les 14 et 21 mars 2010. Le bureau de vote se situe en mairie.

VERSONNEX



Edito



En cette fin d'année, la sortie du bulletin municipal est l'occasion de revenir sur les actions engagées par la collectivité mais également sur la vie du village.

Je souhaiterais tout d'abord féliciter l'équipe de VIVE qui a « redonné des couleurs » à cette association. Grâce à ses actions, et à celles menées par l'APE, des animations ont lieu sur la commune et renforcent le lien social. Un grand merci à tous les bénévoles.

En ce qui concerne les actions menées par la collectivité, outre la réflexion engagée sur la dénomination des voies et la création d'une aire de jeux, des travaux d'ampleur ont été réalisés en 2009 avec une nouvelle tranche de collecteurs d'assainissement au Chef-Lieu. Ceux-ci nous permettront d'atteindre le seuil de plus de 50 % d'habitations raccordées aux égouts. Parallèlement, certaines conduites d'eau potable ont été renforcées.

Ces travaux, d'un coût très important pour notre commune, sont à rapprocher de ceux engagés au début des années 1960 par le conseil municipal de Versonnex sous l'égide du maire de l'époque, M. Edmond Bosson. Egalement président fondateur du syndicat des eaux de Bellefontaine, il a fait preuve, longtemps avant les débuts de l'intercommunalité, d'une réelle volonté de mutualisation, puisque le fontainier du syndicat était mis à disposition des communes adhérentes du syndicat. C'est encore le cas aujourd'hui.

Le recul aidant, ces décisions nous apparaissent comme tout à fait visionnaires : durant plus de 50 ans, les installations réalisées ont permis de fournir en eau potable plusieurs communes, et durant toute cette période, le syndicat des eaux ne les a

quasiment pas modifiées. On ne peut donc s'étonner que le prix de l'eau soit resté relativement stable toutes ces années : vendue actuellement à 1.28 € TTC le m³, soit 0.128 centimes d'euros le litre, l'eau bien qu'étant notre bien le plus précieux, arrive dans les ménages encore bien après les dépenses liées au téléphone, aux loisirs, ...

Aujourd'hui, de nouveaux investissements sont nécessaires. La Communauté de Communes engage de son côté la réalisation d'un schéma directeur en eau potable sur les 18 communes du territoire. Parallèlement à cela, la Communauté de Communes et les communes seront amenées à se positionner sur les prises de compétence assainissement et eau potable par la Communauté de Communes. L'étude nous dira si le coût pour l'utilisateur doit augmenter ou pas, mais chacun doit bien comprendre qu'aucune commune ne peut plus envisager de chercher seule de nouvelles sources d'approvisionnement en eau potable. Pour Versonnex qui ne dispose que d'une seule ressource, cette question est cruciale et mérite une réflexion approfondie.

Sur ce sujet comme pour les autres, il conviendra de comprendre où se situe l'intérêt général. Les baisses annoncées de subventions accordées aux communes et les diminutions de recettes obligent les collectivités à une meilleure efficacité. L'exemple du syndicat des eaux de Bellefontaine ou celui du SIVU des écoles de Val-de-Fier et Versonnex, créé par mon prédécesseur Michel Dufrêne, nous montrent s'il en était besoin qu'à plusieurs on est toujours plus fort. L'avenir des communes passe inéluctablement par l'intercommunalité.

Votre Maire, Hélène BUVAT

Aire de jeux



Conformément à nos engagements avant les élections, une aire de jeux a vu le jour derrière le terrain multisports. Destinée aux enfants de 2 à 10 ans, elle est équipée de bancs pour permettre aux mamans de se retrouver en toute convivialité. Désormais, avec l'agorospace qui accueille les plus grands, la commune offre une palette de loisirs pour tout âge.

Nous insistons sur le fait que **ces jeux ne sont pas conçus pour les plus de 10 ans**, et nous comptons bien que chacun ait à cœur de conserver cet équipement en bon état, afin que les plus petits puissent en avoir pleine jouissance.

Coût : **14 722.76 € TTC**, subvention du Conseil Général : 6 647 €, soit 54 % du coût HT.

Route VC1 et travaux divers sur les voies communales

Busage du fossé et élargissement du bas de la voie communale n°1.

Coût total : **42 340 € TTC**



Assainissement et eau potable au Chef-Lieu



Le but de ces travaux est de poursuivre l'assainissement au Chef-Lieu, tout en renforçant les conduites d'eau potable sur les tronçons considérés, c'est-à-dire de remplacer les conduites existantes par des conduites d'un diamètre supérieur.

Coût des travaux : **309 900,00 € HT**

Subventions : 92 958 €, soit 30% du coût HT.

Réseaux secs (Chef-Lieu et Maison de Terre)

L'objet de ces travaux est de renforcer les conduites électriques et téléphoniques pour prendre en compte les nouvelles habitations, d'enfouir les lignes dans le sol lorsque c'est possible, et de mettre en place des points d'éclairage public.

Coût des travaux : **40 682 €**
(Subventions déduites)

Maison de Terre
75 593 €

Trottoirs et eaux pluviales à Maison de Terre

Ces travaux comprennent à la fois la construction d'un trottoir au bord de la RD 44 à Maison de Terre (direction Val de Fier) et le busage du fossé pour pouvoir le réaliser avec des tuyaux de diamètre 500.

Coût total : tranche ferme : **63 747 € HT**, tranche conditionnelle : **69 718 € HT**

Une subvention a été sollicitée auprès du Conseil Général de la Haute-Savoie à hauteur de 36% du montant HT des travaux.



Préau mairie



Création de 2 garages : l'un pour les services de la commune, l'autre pour le logement situé au dessus de la mairie.

Coût total : **35 000 € TTC**, subvention du Conseil Général 74 : 10 000 €

Du nouveau au syndicat des eaux de Bellefontaine

Ce syndicat a pour vocation de gérer la source dite « de Bellefontaine », située sur la commune de Crempigny-Bonneguête et d'alimenter les réservoirs communaux en eau potable pour les 4 communes du syndicat : Clermont, Crempigny-Bonneguête, Droisy et Versonnex.

Le syndicat vend l'eau à chaque commune. Le produit de cette vente sert à financer l'entretien du captage de la source, des pompes et des réseaux qui alimentent les réservoirs communaux.

La Commune revend ensuite l'eau potable aux abonnés, le produit de la vente d'eau lui sert à entretenir les réseaux du réservoir à l'abonné, et à les renforcer.

Depuis 2009, des changements ont eu lieu à la tête de ce syndicat, suite à la démission de l'ancien président. Le nouveau président élu est M. Christian VERMELLE, maire de Clermont. Les autres communes ont chacun un vice-président.

Pour Versonnex, il s'agit de M. Guy BROISSAND.

Les changements de conditions climatiques ont entraîné ces dernières années, des perturbations importantes sur le réseau d'eau potable : en effet, les pluies plus rares et beaucoup plus violentes entraînent un « lessivage » des sols plus important, il en résulte qu'en cas de fortes précipitations, une grosse quantité d'argile est présente dans l'eau. De ce fait, la désinfection aux ultra-violets n'est plus efficace.

Pour remédier à ce problème, en concertation avec la DDASS, le syndicat va réaliser un certain nombre de travaux visant à atténuer ces effets. C'est pourquoi le syndicat a voté une augmentation du prix de l'eau vendue aux communes : de 0.64 € HT le m³, elle passe à 0.84 € HT le m³. La Commune a répercuté cette hausse, et donc, sur la prochaine facture d'acompte, les abonnés constateront une augmentation du prix de l'eau, fixé désormais à 1.41 € HT/ m³.

Déclarations préalables

M. PERROD	Montpelly	Outeau sur appenti Clôture
M. RIVOLLET	Maison de Terre	Abri de jardin
M. MUGNIER	Maison de Terre	Changement destination - ouverture et velux Détachement de parcelle Pool house et barbecue
M. CONVERS	Maison de Terre	Pool house et barbecue
M. LAPLACE	Chef-Lieu	Serre
M. BONTRON	Chef-Lieu	Abri bois et portail
M. GALLIOT	Les Morges	Panneaux solaires
M. PIGNARRE	Chef-Lieu	Clôture
M. SOLDAN	Chez Jacquet	Portail
GFA La Platière - M. TISSOT		Remise agricole Abri matériel Panneaux solaires
M. CHARDON	Chez Jacquet	Abri de jardin
M. GRANDMAISON	Chez Jacquet	Abri de jardin
Mme BINVIGNAT	Les Contamines	Appenti et mur de soutien Enclos pour chiens Façades
M. DE GIULI	Chef-Lieu	Façades
M. PUNTEL	Maison de Terre	Velux
M. VITALI	Maison de Terre	Abri de jardin
M. PANNABIERE	Chez Jacquet	Panneaux photovoltaïques
M. GRAND	Chef-Lieu	Clôture partielle
M. DUBOIS	Chef-Lieu	Piscine
M. GORINI	Les Contamines	Fenêtres, velux et portail
M. GRAUX	Chef-Lieu	Piscine
M. LUCADELLO	Piracot	Abri de jardin



Permis de construire

M. & Mme FAVRE	La Tuilière	Garage
M. BONTRON	Maison de Terre	Agrandissement
M. VIRET	Chef-Lieu	Maison individuelle
M. TOCHON-DANGUY	Chef-Lieu	Véranda et fenêtres sur sous sol
M. BOUKANOUF	Chef-Lieu	Aménagement d'une grange en appartement

Modification du PLU : qu'est-ce qui change ?

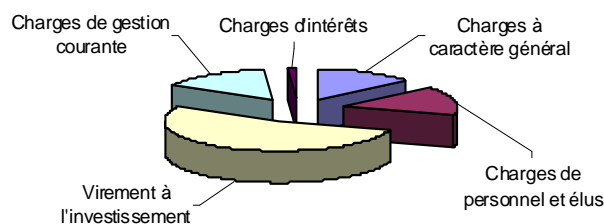
Après plusieurs années d'application du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Versonnex, il est apparu nécessaire d'apporter quelques modifications pour prendre en compte les préconisations du SCOT de l'Albanais approuvé en 2005, notamment la proportion de logements aidés à réaliser (13 % dans les communes-villages), les objectifs du PLH (les deux secteurs concernés en priorité sont « Le Village » dont la maîtrise est communale, et « Sous le Village »). Mais aussi la gestion d'emplacements réservés en vue de la réalisation d'équipements (espaces verts, stationnement, extension de cimetière...).

A ces éléments, s'ajoutent des modifications réglementaires mineures sur les différentes zones du PLU liées à la réforme des autorisations d'urbanisme, l'assouplissement de certaines règles de construction (implantation, aspect des constructions, prise en compte des énergies renouvelables...), et différentes précisions sur les constructions autorisées en zone agricole.

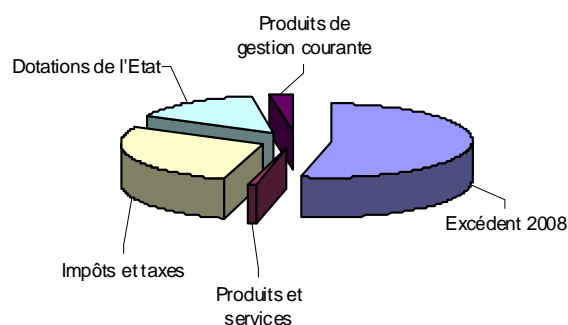
Plus d'informations : www.versonnex74.fr, rubrique Urbanisme, Plan Local Urbanisme

FONCTIONNEMENT Dépenses

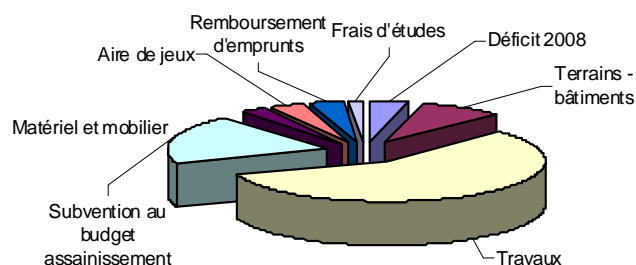
Charges à caractère général	74 882,90 €
Charges de personnel et élus	86 800,00 €
Virement à l'investissement	288 889,91 €
Charges de gestion courante	85 035,37 €
Charges d'intérêts	6 257,74 €
TOTAL	541 865,92 €

**FONCTIONNEMENT Recettes**

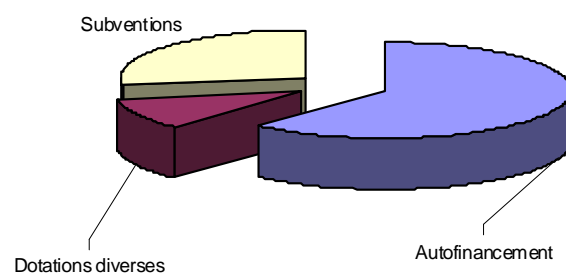
Excédent 2008	289 203,58 €
Produits et services	5 950,00 €
Impôts et taxes	150 643,00 €
Dotations de l'Etat	82 967,00 €
Produits de gestion courante	13 102,34 €
TOTAL	541 865,92 €

**INVESTISSEMENT Dépenses**

Déficit 2008	17 810,77 €
Terrains - bâtiments	40 900,00 €
Travaux	264 321,05 €
Subvention au budget assainissement	93 000,00 €
Matériel et mobilier	12 897,66 €
Aire de jeux	15 000,00 €
Remboursement d'emprunts	15 545,80 €
Frais d'études	6 600,00 €
TOTAL	466 075,28 €

**INVESTISSEMENT Recettes**

Autofinancement	288 889,91 €
Dotations diverses	49 035,37 €
Subventions	128 150,00 €
TOTAL	466 075,28 €



Lettre du Président de l'A.P.E

Madame, Monsieur,

Nous rappelons à tous que l'association a pour but de favoriser les activités scolaires et périscolaires, telles que sorties, activités ou spectacles.

Notre participation aux différents projets est simplement d'ordre financier. Tous les projets étant bien sûr élaborés par les enseignants.

Ainsi, pour cette année 2009/2010, l'APE peut répondre favorablement aux besoins scolaires et financera :

- l'abonnement des classes à la bibliothèque de Rumilly
- l'affiliation à l'USEP et au CDER
- les cars pour le cross de Rumilly
- des spectacles en maternelle et en primaire
- une sortie nature en maternelle
- une partie du cycle piscine de la classe de CE1, l'autre part étant prise par la mairie
- l'intervention d'un berger en classe de CE2/CM1 et CM1/CM2, avec découverte d'un alpage

Comment obtient-on les fonds nécessaires au financement de ces projets ?

Cette année la cotisation est d'un montant de 10 € par famille.

Nous avons encore une fois animé en 2008/2009 un repas dansant à Versonnex puis à Val-de-Fier, ainsi qu'une vente de sapins, le carnaval, un vide-grenier, une vente de set de tables et la traditionnelle fête de fin d'année.

LES MEMBRES DU BUREAU :

Sébastien REARD - Estelle MANDALLAZ - Sandrine BIANCO - Sandrine REVOL - Karine REARD - Agnès DUCRET - Myriam ARIAS - Aline SNYKERQUE - Hervé CHENE - François LAPLACE.

Nos remerciements à Arnaud PANABIÈRE et Franck PIGEAU pour l'année dernière passée au sein de l'association.

Nous vous donnons plusieurs rendez-vous pour cette année 2009/2010, réservez déjà vos soirées !

Samedi 21 Novembre 2009 à Versonnex
Repas dansant

Vendredi 04 Décembre 2009
Vente de sapins et de chocolats



Samedi 05 Décembre 2009 à Val-de-Fier
Participation au téléthon



Samedi 06 Février 2010 à Val-de-Fier
Repas costumé et concours de soupe

Dimanche 09 Mai 2010 à Versonnex
Vide grenier

Dimanche 27 Juin 2010 à Versonnex
Kermesse et repas de fin d'année



Nous vous espérons encore nombreux à participer aux manifestations de l'APE et nous tenons à remercier pour leur participation les parents, mais aussi les municipalités ainsi que tous les habitants des deux communes, que nous sollicitons régulièrement.

L'année du renouveau

Après quelques années de sommeil, nous avons décidé de reprendre l'association VIVE afin d'organiser différentes manifestations qui ont pour objectif la convivialité entre les habitants du village de VERSONNEX.

VIVE est composée des personnes suivantes :

Président	M. Arnaud Panabière	Vice-présidente	Mme Isabelle Graux
Trésorier	M. Christophe Coigny	Vice-trésorier	M. Vincent Bonnet
Secrétaire	M. Franck Pigeau	Vice-secrétaire	M. Christophe Caplette

Ainsi que la participation active de M. Bertrand Chardon.



Nous avons organisé une fête de village le 12 juillet 2009, avec au programme :

Le matin, une randonnée pédestre organisée par la mairie suivie d'un barbecue puis une pêche à la truite et un concours de pétanque.

Nous étions plus de 200 personnes au repas et le concours de pétanque a été brillamment remporté par l'équipe de choc de Chez Jacquet.

Nous tenons à remercier la mairie de VERSONNEX ainsi que toutes les personnes qui nous ont aidés à organiser cette journée.

Cette année 2009/2010, nous vous proposons les trois manifestations suivantes :

- 7 novembre 2009: Cours de cuisine (confection d'amuse-bouches) suivi d'un apéritif dinatoire



- 27 mars 2010: tournoi de cartes
- 11 juillet 2010: fête du village

Chaque manifestation est un moment d'échange, de partage et de convivialité alors rejoignez-nous nombreux.

L'équipe de VIVE

Retrouvez toute l'actualité de VIVE sur <http://viveverso74.over-blog.com>

Adhésion à VIVE

1 € par personne
ou 3 € par famille

Vidange des fosses septiques et fosses toutes eaux : du nouveau !

Désormais, pour encourager les propriétaires ou locataires à entretenir leurs installations d'assainissement individuel, et ainsi contribuer un peu plus à la préservation de l'environnement, la Communauté de Communes leur verse une prime de 50 € lorsque l'installation est vidangée régulièrement.

Enfin, il est rappelé que la Communauté de Communes organise des tournées groupées de vidange qui permettent des économies pouvant aller jusqu'à 40 % du prix pratiqué par certaines entreprises.

Rappel : Pour fonctionner correctement, une fosse septique ou une fosse toutes eaux doit être vidangée au moins une fois tous les 4 ans !

Contacts : SPANC - Communauté de Communes - 04 50 01 87 00
spanc@cc-canton-rumilly.fr



Gentlemen cycliste des élus et employés de Haute-Savoie



Le 19 septembre dernier, la Communauté de Communes organisait à son tour la 17^{ème} édition de la gentlemen cycliste des élus et employés territoriaux de Haute-Savoie. Il s'agit d'une course qui se déroule par équipe de 2 coureurs. C'est la première fois qu'elle avait lieu sur notre territoire. C'est ainsi que les habitants de Maison de Terre ont pu voir émerger du brouillard au petit matin des hordes de coureurs très pressés : en effet, il s'agissait d'un contre-la-montre !

Au sortir de la côte de Sion, nul doute qu'ils furent nombreux à avoir mal aux mollets ! Heureusement, les supporters avaient répondu présents et tous les coureurs n'ont pas manqué de remarquer la chaude ambiance qui régnait à Versonnex ! Merci à tous.

Cinéma de plein air

Pour la première fois, la Communauté de Communes a organisé cet été trois séances de cinéma en plein air, sur écran géant. Les films projetés cette année étaient : « Benjamin Button » à THUSY, « Arthur et les Minimoys » à BLOYE et « Le renard et l'enfant » à MARCELLAZ-ALBANAIS. Pendant l'été 2010, l'expérience sera reconduite avec d'autres films sur des communes différentes, alors renseignez-vous, c'est gratuit et c'est magique !



5^{ème} anniversaire du portage de repas à domicile

Il y a 5 ans que la Communauté de Communes décidait d'étendre le service de portage de repas à domicile qui existait uniquement sur la ville de Rumilly aux 17 autres communes du canton. Pour fêter dignement cet anniversaire, tous les bénéficiaires étaient invités le 20 octobre à partager un repas festif à la salle des fêtes de Val-de-Fier. Environ cinquante convives étaient réunis pour partager beaucoup de convivialité grâce aux animations mises en place par le service de portage de repas.

Contacts : Service de portage de repas à domicile
Communauté de Communes - 04 50 01 87 00



Le poids de nos poubelles

Savez-vous que chaque habitant de l'Albanais produit environ 150 kilos de déchets par an ?

Ces déchets sont ensuite traités à l'usine d'incinération de Chavanod au prix de 106 euros la tonne.

A ce prix là, heureusement pour nous que nous trions car l'addition serait encore plus salée !

Le tri nous permet de valoriser et recycler la plupart des matières pour lesquelles des filières de traitement sont mises en place.

Il faut savoir qu'une tonne de déchets recyclés coûte 11 fois moins cher qu'une tonne incinérée !

Néanmoins encore trop de magazines et emballages divers et variés passent dans les poubelles au lieu d'être déposés dans les colonnes de tri.

La prise de conscience sur la nécessité de préserver notre environnement est en marche, préserver nos espaces naturels pour les générations à venir, polluer moins, consommer mieux, économiser les ressources, et avoir présent à l'esprit que **«les déchets les moins polluants sont ceux que l'on ne produit pas !!! »**

Alors, courage T-R-I-O-N-S !



Un nouveau service : la collecte des déchets de soins pour les personnes en auto-médication



Les personnes qui se soignent à domicile (diabétiques par exemple) produisent des déchets spéciaux, appelés Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) : seringues, aiguilles, lancettes, lames de rasoir, compresses...

Or ces déchets sont potentiellement dangereux. Ils représentent principalement des risques infectieux et de coupures pour toute personne en contact avec ces derniers. Ils doivent donc subir un traitement adapté. Depuis le 2 mai, un nouveau service, gratuit et réservé aux particuliers, fonctionne. Si vous êtes concernés par cette collecte, parlez-en à votre pharmacien, qui peut vous remettre des boîtes de pré-collecte pour y déposer ces déchets. Une fois pleine, vous devrez amener cette boîte dans l'une des trois déchèteries du territoire (Rumilly, Alby-sur-Chéran ou Albens).



La sécurité, c'est l'affaire de tous !

Selon la législation, les professionnels doivent disposer de leur propre filière de traitement pour leurs DASRI.





Les nouveaux arrivants accueillis



Vœux de Mme le Maire en présence de M. le Conseiller Général du Canton de Rumilly et des habitants



Nettoyage de printemps le 21 mars 2009



Repas des anciens le 22 mars 2009



Les après midis du CCAS



Repas des agathines



La fête des mères



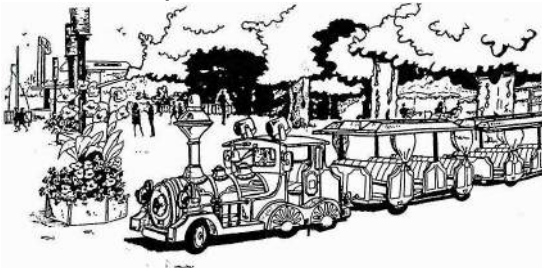
8 mai 2009



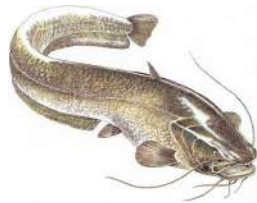
11 novembre 2009

Une sortie avec les petits

Le 26 mai 2009, les enfants de maternelle sont partis à Aix-les-Bains en car. Puis, un petit train touristique les a transportés de la place de l'Hôtel de Ville à l'aquarium : une façon agréable de découvrir Aix-les-Bains, le bord du lac, les bateaux, les jets d'eau, les parcs.



A l'aquarium, ils ont observé les poissons de notre région : l'anguille, le silure, le poisson chat, l'esturgeon et aussi des écrevisses. Le moment le plus sympathique fut sûrement celui passé près du bassin tactile.



Là, après s'être lavé les mains, ils ont pu donner à manger aux poissons. Il fallait mettre un granulé dans la main, puis mettre la main dans l'eau. Les poissons attirés approchaient et suçaient la main, ils « faisaient des bisous » disait l'animatrice. Impression surprenante laissée par ces bisous, puis, les enfants pouvaient délicatement, avec un doigt, caresser le dos des poissons.



Et puis, le temps étant compté, tout le monde a repris le petit train pour rejoindre le car et rentrer à l'école. Après-midi, sympathique mais quand même fatigante pour les petits dont certains, privés de leur sieste habituelle se sont endormis dans le car, au retour.

Merci à l'APE qui a financé cette sortie.

A la piscine avec les CE1



Nous avons appris à nager avec l'école.

Nous y allions une fois par semaine. Nous avons eu 10 séances de piscine. Il y avait nos entraîneurs Dominique et Yann. Nous avions une heure par jour. Avant d'aller dans l'eau, il fallait prendre une douche. Pour aller dans l'eau, nous avons fait des groupes. Nous avons fait du toboggan, nous sommes passés sous des fils, et parfois, on plongeait, on nageait. Nous sommes allés dans le jacuzzi. La maîtresse nous lançait des anneaux et on devait aller les chercher au fond de l'eau. On nageait avec des frites. Yann avait mis une perche et on devait glisser le long de la perche et remonter à la surface. Dominique nous a appris à nager sur le dos, sur le ventre, à faire la brasse et la planche. Yann nous a dit de ne pas se boucher le nez, mais de souffler avec le nez dans l'eau.

Visite au Grand-Bornand par les CE1

Nous avons marché jusqu'à la ferme. Puis, nous avons visité la ferme. On a regardé une vidéo sur le reblochon et la dame en a donné un à chacun d'entre nous. Cette dame était très gentille. Il y avait des vaches, des champs. Nous sommes restés 1 heure et 30 minutes. Il y avait deux chatons : ils étaient blancs avec des taches multicolores. Heureusement, il y avait des toilettes. Au début nos sacs étaient lourds mais à la fin ils étaient presque vides. On avait bien mangé. Après le repas, on a fait un jeu on devait regarder une image (par exemple une coccinelle) et on devait la trouver. On a fait ça dans une forêt. Puis nous avons marché et nous sommes remontés dans le car. En sortant du car, il était 4 heures et demie et tout le monde est rentré chez lui avec un reblochon.



Rando Mont des Princes (CE2/CM1)

Nous sommes arrivés en car. Il y avait beaucoup de classes : Versonnex, Rumilly, Vallières... Nous étions en groupes de 5 ou 6. Nous avons eu un goûter dans notre sac. Nous avons vu des vaches et on est passé entre elles. Nous avons répondu à des questions tout le long de la promenade. Nous avons fait une grande balade, et sur le chemin, nous avons aussi raconté pourquoi le Mont des Princes s'appelle comme ça. Après, nous sommes repartis en car à Val-de-Fier et à Versonnex. Ensuite, on est rentré chez nous.



La classe des CE2/CM1

Dans la classe, on est 27 enfants. Quand on est dans la classe, il faut travailler, écouter ; il faut du calme et du silence. Il y a des CE2 et des CM1. Après avoir terminé le travail donné par les maîtresses, nous avons le droit d'aller à l'ordinateur. Tous les jours, en récréation, certains enfants jouent à la balle au prisonnier. A l'école, on fait du chant dans la salle de gym. Le vendredi, on fait de la musique, on fait de l'anglais. On a deux maîtresses. Dans la classe, les CM1 sont regroupés et les CE2 aussi. Tous les jeudis, on fait des ateliers : ordinateur, terminer le travail, rédaction. Il faut avoir son matériel à l'école. Nous faisons souvent des évaluations.

Le cross

Le vendredi 9 octobre 2009, nous avons couru à Rumilly. La classe des moyennes sections courait en premier. Ensuite c'était les grandes sections, ensuite les CP, puis les filles CE1, les garçons CE1, puis les filles CE2, ensuite les garçons CE2, puis les filles CM1, puis les filles Cm2 et pour la fin, les garçons Cm2. Après la course, nous avons eu un goûter. Ceux de Val-de-Fier sont allés dans le car. Puis, les enfants de Versonnex sont aussi montés dans le car.

Quand nous avons couru à Rumilly, Antoine, Alice, Hugo, Gaëlle et Léa ont été qualifiés et ils ont couru encore une fois. Antoine, Alice et Léa ont encore été qualifiés pour la course départementale, mais ils n'ont pas eu de médaille. C'est dommage pour eux. Ils ont eu un chocolat chaud et du pain. Il y avait Guy et Arnaud qui les ont accompagnés.

Les courses étaient quand même difficiles. Il y en a eu trois en tout pour ceux qui ont été qualifiés. C'était plus dur pour eux.



Jeudi 15 octobre

La maîtresse a eu peur d'une bête que Candice a ramenée à l'école. On croyait qu'elle était morte. Mais en fait, elle dormait et elle s'est réveillée et la maîtresse a pris peur ! Elle a attrapé une feuille de papier et l'a mise dehors. Elle a fermé la porte et elle nous a fait travailler. Nous ne l'avons plus revue. Plus jamais. On a rigolé un peu et on est parti en récréation.



A la montagne des Princes

(CM1/CM2)

Nous sommes allés à la montagne des princes. Pour y arriver, on a pris un car qui nous a déposés au pied de la montagne. Ensuite, on a marché pendant très longtemps (3 heures !) pour arriver au sommet. On avait une vue panoramique !

Nous avons pique-niqué à la ferme du Comte, puis nous avons posé, sur un tas, une pierre avec notre nom dessus. Le soir, on est redescendu de la montagne par un autre chemin, c'était moins long !

On est arrivé au château de Clermont.

Là-bas, on a chanté et lu des textes qu'on avait écrits pour expliquer l'origine du nom de la montagne des Princes.

C'était vraiment très bien !



La course longue vue par les

CM1/CM2

Le vendredi 9 octobre, une cinquantaine d'élèves de l'école de Versonnex, des classes de CE2/CM1/CM2 sont partis à 13h00 pour courir et essayer d'obtenir leurs brevets de course longue. Ça se passait à RUMILLY, au stade de rugby.

Les plus jeunes ont commencé à courir et ensuite c'était nous. Trois élèves de notre classe (Mattya, Noé et Reda) ont réussi leur brevet d'or.

A la fin de la course, un goûter était offert à tous les enfants qui avaient couru.

Le mercredi 14 octobre, les trois garçons qui ont gagné l'or ont participé à la course de secteur, à Motz. Il faisait froid, ils se sont

donnés à fond, mais ne se sont pas qualifiés pour la course départementale à Thyez.

Par contre, des élèves de Mme PETIT y sont allés. Bravo !



Dans notre classe

L'école commence à 8h45 et se termine à 16h15.

Dans notre classe, il y a six ordinateurs, quatorze placards, deux tableaux (un pour les CM1, un autre pour les CM2), le bureau de la maîtresse est près de la porte. Nous faisons du français (verbes du 1er, 2ème groupe ... !), des maths (tables de multiplication, nombres décimaux... !), des sciences (articulations à rotule, à charnière... !), du sport (course longue, relais...), de la géographie (les villages français, les villes...), de l'histoire (les homo-habilis, homo sapiens-sapiens... !). On va en bibliothèque pour emprunter des livres. On a 3 récréations de 15 minutes (parfois moins !) pendant lesquelles on joue au ballon prisonnier. Certains préparent des sketches qu'ils présentent à la classe le jour avant les vacances. Tous les matins, on doit faire nos corrections... et beaucoup d'évaluations.

Et oui, c'est pas facile l'école !!!

Salle des Familles

Il fût un temps où la salle communale que l'on dénomme aujourd'hui sous le terme de « salle des fêtes », n'appartenait pas à la Commune. Il s'agissait en fait d'une salle attenante au presbytère. En 1952, les frères Jean et Louis Derippe donnèrent une bande de terrain, les frères François et Edouard Pessey donnèrent le droit de passage et les paroissiens offrirent leurs bras pour la construire. C'est ainsi qu'est né le « Foyer Social et Populaire de Saint Pierre de Versonnex » qui a vu défiler dans ses murs de nombreuses représentations de théâtre amateur, de grandes fêtes familiales ou populaires telles que la fameuse Fête du Tabac.

Lorsqu'en 1992, le Diocèse décida de la céder à la Commune, des discussions eurent lieu sur les conditions de sa cession, notamment sur le nom qu'il convenait de lui donner. C'est ainsi qu'après maintes délibérations, toutes les parties tombèrent d'accord sur le terme de « Salle des Familles » qui reflétait bien les activités qui y avaient eu lieu.

Aujourd'hui, par dérive du langage parlé, ce nom a disparu des habitudes, remplacé progressivement par celui beaucoup plus commun de « salle des fêtes ». Plus que jamais, et pour ne pas perdre le fil avec le passé de notre Commune, il semble bon de remettre ce terme à l'honneur. C'est pourquoi, à partir de ce jour, la Commune s'engage à la mentionner désormais sous le nom de « **Salle des Familles** ». Nous vous incitons à en faire de même.

Remerciements à M. Michel DUFRÈNE pour les précisions apportées sur ce sujet.

Un siècle de Maires

Nous vous proposons ici une petite rétrospective des Maires qui se sont succédés au siècle dernier ...

François PERRISSOUD	:	1880 - 1920
Pierre THEVENET	:	1920 - 1925
Jean BOJON	:	1925 - 1929
Joseph LAPLACE	:	1929 - 1934
Humbert ORSAT	:	1934 - 1948
Amédée BROISSAND	:	1948 - 1953
Edmond BOSSON	:	1953 - 1991
Michel DUFRÈNE	:	1991 - 2001

... et un portrait de celui auquel la Commune a décidé de rendre hommage en lui dédiant un nom de rue.



Edmond BOSSON est né en 1920 dans la ferme familiale du Montpelly. Aîné d'une fratrie de 5 enfants, le décès prématuré de son père lui donne très tôt le sens des responsabilités.

Homme de la terre et fier de ses racines, il

cultive le tabac avec son frère Félicien, tout en s'occupant des postes de pesée de lait avec son épouse Jeanne. Engagé très tôt dans la vie de la Commune, en 1953, il est élu Maire à 33 ans et ce sont de nouvelles responsabilités qu'il accepte ce père de trois enfants en bas âge. De nombreux événements se sont produits au cours de ses mandats et des faits que nous considérons comme acquis à l'heure actuelle étaient précurseurs pour l'époque. En 1957, afin de garantir à Versonnex l'alimentation en eau potable, il fonde le Syndicat Intercommunal des Eaux de Bellefontaine avec la Commune de Droisy. En 1958, il est l'instigateur du rattachement de Versonnex, jusqu'alors dépendant de Seyssel, au Canton de Rumilly. C'est encore sous son mandat que dans les années 1970, les ramassages scolaires en direction de Rumilly ont été organisés, que Versonnex a adhéré au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des ordures ménagères, ancêtre du SITO. Sans oublier les nombreux autres travaux dans le village qui ont été réalisés - pour l'anecdote les 49 mariages qu'il a célébrés- au cours des 38 années de son engagement, avant qu'une longue maladie ne l'emporte en 1991.

Contrairement à d'autres collectivités, nous avons de la chance car certaines des archives de notre commune n'ont pas été détruites pendant la révolution ou les guerres. Le clergé a joué un grand rôle dans la mesure où c'est le curé de la paroisse qui était chargé de consigner chaque naissance dans le registre des baptêmes. Nous vous invitons donc à un petit voyage dans le passé et vous présentons les naissances de Versonnex des XVIIIème et XIXème siècles. Certains y trouveront un ancêtre, d'autres un prénom original ou encore une orthographe un peu fantaisiste mais nous avons dactylographié les données telles que nous les avons trouvées et nous remercions au passage Monsieur Jacques Hypolite de Vallières qui les a transcrites en 1997.

Registre des baptêmes de l'Eglise paroissiale de Versonnex sous le vocable de Saint Pierre Apôtre

En l'an 1709, le Pays de Savoie est occupé par la France sous le règne de Louis XIV. L'hiver 1709 a été l'un des plus rigoureux du siècle.

D. George est alors curé de Versonnex

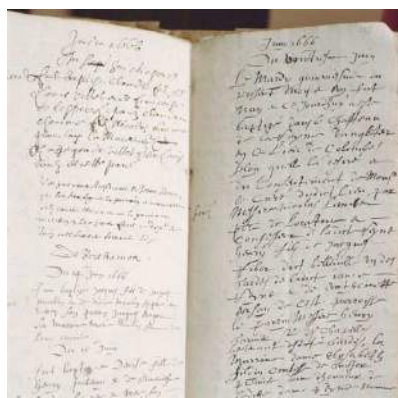


Lundy 4 mars 1709 est né et le mesme jour a esté baptisé dans l'église paroissiale de Versonnex **Claude** fils de Claude Louis LAPLACE et de la Jacquemine CHARVIN sa femme, dont le parrain a esté Claude LAPLACE et la marraine la Pernette LAPLACE tous de la susdite paroisse, en foy de quoy me suis signé le 4 mars 1709.

Vendredi 12 avril 1709 est né et le mesme jour a esté baptisé **Philibert** fils d'Estienne MUNIER et de la Claudine CHAUSTAIGNAT sa femme, dont le parrain a esté Philibert LAMBERT et la marraine Louise PESSEY, tous de la paroisse, en foy de quoy me suis signé le susdit jour et an.

Jeudy 16 may 1709 est né et le lendemain a esté baptisé dans l'église paroissiale de Versonnex **Claude** fils de feu Antoine PITOLAT et de la Nicolarde MUNIER sa femme, dont le parrain a esté Claude LA PLACE et la marraine Jacquemine LAPLACE tous de la susdite paroisse, en foy de quoy me suis signé le 17 may 1709.

Mercredy 4 septembre est née et le mesme jour a esté baptisée dans l'église paroissiale de Versonnex la **Philipine** fille de Laurent REY et de la Claudine MOËNE sa femme, dont le parrain a esté Pierre TERRIER et la marraine la Philipine MARTIN, en foy de quoy me suis signé le 4 septembre 1709.



Un siècle plus tard, le Pays de Savoie est à nouveau occupé par la France sous le règne de Napoléon 1er.



Le père Du Rhone est curé de Versonnex

L'an 1809 et le 26 du mois de janvier est né sur les trois heures du matin **Guillaume** fils de Benoit DUPONT et de Claudine BAUDET mariés. Parrain : Guillaume LAMBERT ; Marraine : Claudine TERRIER son épouse de la ville de Rumilly.

L'an 1809 et le 20 du mois de février est née et le même jour a été baptisée **Marie** fille de Claude TERRIER et de Marie GRUFFAZ mariés. Parrain : Pierre TERRIER ; Marraine : Marie TERRIER sa fille, tous de cette paroisse.

L'an 1809 et le 5 du mois de mars est née et le même jour a été baptisée **Philiberte** fille de Claude LAPLACE et de Marie BLANC mariés. Parrain Claude LAPLACE ; Marraine Gilberte LAPLACE, tous de cette paroisse.

L'an 1809 et le 25 du mois de mars est né sur les trois heures après-midi et le lendemain a été baptisé **François-Marie-Julien** fils de Jean PESSEY de Burdet et de Jeanne JEANTET mariés. Parrain : Marie-Julien BOCCAGNY domicilié à Rumilly ; Marraine : Madame Françoise GAY femme de Mr De COUCY Pierre, de cette paroisse.

L'an 1809 et le 12 du mois d'avril est née et le même jour a été baptisée **Marie** fille de Pierre VOISIN et d'Henriette DUCREST mariés. Parrain : Augustin TRANCHAN ; Marraine : Marie TERRIER, tous de cette paroisse. *Paulo post obiit. * *Traduction : il/elle mourut peu après*

L'an 1803 et le 3 du mois de juillet est née et le lendemain a été baptisée **Jacqueline** fille de Joseph DONCHEX et de Jacqueline PHARAMARD mariés. Parrain : Joseph BOIS, Marraine Jacqueline THOMASSET veuve De ROLLAND son épouse.

L'an 1809 et le 2 du mois de septembre est né sur les deux heures du matin et le même jour a été baptisé **François** fils de Claude LAPLACE et de Catherine JANIOUX mariés. Parrain : François LAPLACE ; marraine : Josephite BOIS son épouse, tous de Versonnex.

L'an 1809 et le 28 du mois de septembre est né sur les trois heures du matin et le même jour a été baptisé **Joseph** fils de Joseph PERRISOD et de Péronne MUGNIER mariés. Parrain : Joseph BOIS ; Marraine : Jacqueline THOMASSET son épouse, tous de cette paroisse.

L'an 1809 et le 30 septembre est né sur les six heures du soir et le lendemain a été baptisé **Georges** fils de Louis LAMBERT et de Françoise PRUNIER mariés de cette paroisse. Parrain : Georges PRUNIER ; Marraine: Jeanne BRANCHAR son épouse de celle de Vallières. Paulo post obiit.

L'an 1809 et le 21 du mois d'octobre est né sur les deux heures du matin et le lendemain a été baptisé **Joseph** fils de Claude LAPLACE et de... *manquant sur le document* de cette paroisse. Parrain : Jacques LAPLACE ; Marraine : Josephite LAPLACE sa fille de la paroisse de Chilly.

L'an 1809 et le 26 du mois d'octobre est née et le même jour a été baptisée **Françoise** fille de Joseph BOIS et de Jacqueline THOMASSET veuve De ROLLAND mariés, de cette paroisse, Parrain : Antoine MUGNIER ; Marraine : Françoise BOIS de celle de Sâles sur Rumilly. Paulo post obiit.

L'an 1809 et le 23 du mois de novembre sur les huit heures du soir est né et le lendemain a été baptisé **Jean-Claude** fils de François PERRISOD et de Josephite OGIER mariés. Parrain : Claude PERNOD ; Marraine : Jeanne PERRISSOD son épouse, tous de cette paroisse. Paulo post obiit.

Expédié au Greffe de Chambéry le 30 décembre 1809

Quelques rappels tout d'abord pour expliquer que ne s'improvise pas producteur bio qui veut ! Pour l'alimentation biologique vendue en France, seul le logo AB (Agriculture Biologique) fait foi.



Ce label est délivré suite à une validation par un des organismes certificateurs qui sont eux-mêmes régis par une seule et même agence : Agence Bio.

Le « label Agriculture Biologique » est un label de qualité français, créé en 1985, et défini par le ministère français de l'agriculture qui en est aussi propriétaire. Les agriculteurs qui veulent se lancer dans le bio doivent laisser au repos au moins 2 ans les terrains destinés à la culture bio et au bout de la 3ème année, si tout est conforme, c'est la délivrance du label.

Pour l'obtenir, il faut respecter les garanties suivantes :

- Produire sans engrais ni pesticides en respectant les animaux,
- Contribuer au respect de l'environnement, tout en respectant l'air, l'eau et la richesse de la terre,
- Utiliser des plans issus eux-mêmes de l'agriculture biologique.

Des vérifications inopinées peuvent avoir lieu, elles sont menées par l'organisme certificateur qui vient faire des prélèvements et qui demande à voir la comptabilité de l'exploitation. D'autres labels sont en train de se développer avec un cahier des charges très spécifique.



Logo européen pour l'agriculture BIO

A Piracot ...

L'entreprise de Jean-François et Carine PITOLLAT est certifiée bio depuis 2000.

C'est plus d'un hectare de pommiers qui sont exploités à Piracot.

La récolte se fait par la famille, les pommes sont conditionnées dans de grandes caisses en bois dites « palox » et elles sont ensuite acheminées à Gilly/Isère pour être transformées.

C'est grâce à cela que vous pourrez, si vous le souhaitez, vous régaler avec le jus de pommes, cidre, vinaigre ainsi que les fameuses compotes déclinées de toutes sortes comme Pomme-Cannelle ou Pomme-Rhubarbe mais aussi Pomme-Argousier et enfin les gelées.

Vous trouverez tous ces produits dans les points de vente tels que Satoriz et la Fermette sur Annecy, ou encore chez BioCoop à Ambérieu, Alby, Faramaz et la Crèmerie du Treige mais aussi en direct à la ferme le samedi entre 17 et 19 h.

Mais si vraiment vous êtes en grosse pénurie, qu'à cela ne tienne, la famille Pitollat vous trouvera une solution !!



Carine & Jean-François PITOLLAT (Piracot)

Chez Jacquet aussi ...

Depuis cet été 2009, c'est une nouvelle exploitation Bio qui a vu le jour.

Cette fois, ce sont des légumes de saison que vous pourrez aller acheter au hameau de « Chez Jacquet » auprès de Jean-Claude BUFFET.

Après avoir repris l'exploitation de ses parents en 1985, il a obtenu le label en 1998 pour environ 10 hectares sur les 13 exploités.

Ses activités principales sont les céréales et le maraîchage, qui représente une vingtaine d'ares de légumes en mélange et une autre vingtaine pour les pommes de terre.

Vous trouverez des variétés de légumes anciens telles que les tomates russes, les potimarrons et autres pâtissons mais aussi des crapaudines, alors si votre curiosité est éveillée et si cela vous tente, appelez Jean-Claude BUFFET au 06.22.26.64.95. Il sera heureux de vous préparer un panier fraîchement cueilli.

Sinon, vous le croiserez peut-être à Seyssel où il se rend 2 jours par semaine devant le magasin BIOTOP les mardis et vendredis matin.



Jean-Claude BUFFET (Chez Jacquet)

Au Chef-Lieu également ...

Et enfin, c'est Gilles LAPLACE au Chef-Lieu qui se lance !

Il a obtenu dès cette année la certification Bio pour sa parcelle au village d'environ 3000 m². Cette situation certes exceptionnelle s'explique du fait que la parcelle en question est un ancien jardin d'agrément, qui n'a donc jamais vu ni engrais ou pesticides chimiques. Et il est en conversion sur d'autres parcelles qui subiront, celles-ci le délai nécessaire pour produire Bio.

Ce terrain abrite une serre de 200 m² où poussent salades en tout genre : scaroles, frisées, grenobloises, batavias blondes, mâche et épinards. Vous trouverez aussi des légumes non-bio mais garantis sans traitement comme : les pommes de terre, navets, blettes, tomates et poivrons.

Pour acheter, c'est facile : à la serre ou à la ferme, ou vous appelez le 06.42.59.67.07

Vous trouverez aussi Gilles LAPLACE sur le marché de Frangy le mercredi matin et celui de Rumilly, place Grenette le samedi matin. Certains de ses produits sont aussi dans les magasins Bio-Coop de Pringy et Diététique Center à Annecy.



Alors à vos paniers et bon appétit ! Décidément, il fait bon vivre à Versonnex !



*Aux premiers rayons du printemps, elle s'en est allée.
Toute modeste et discrète qu'elle était,
C'est sur la pointe des pieds qu'elle nous a quittés.
Elle avait un cœur énorme et tellement de qualités...
Partout où l'on avait besoin d'aide, elle répondait présente,
Toujours prête à rendre service et sans rien attendre en retour.
Nous ne lui avons jamais dit,
Pour nous, c'était un rayon de soleil.
Désormais, nos manifestations ne seront plus pareilles.
Elle aimait les gens et les gens le lui rendaient bien.
Pour tout ce qu'elle nous a donné et apporté,*

Merci Malou

Comme vous le savez, ce sont les membres du CCAS qui organisent les manifestations auxquelles est conviée la population de Versonnex, ainsi que toutes les actions en faveur des plus de 65 ans.

Mais l'activité des membres du CCAS ne s'arrête pas aux limites de notre village. En effet, chaque commune du Canton a, en fonction du nombre de ses habitants, un ou plusieurs représentants et respectivement suppléants au sein du conseil d'administration de l'ADCR. Ces représentants sont majoritairement des membres élus du CCAS. Versonnex y est représenté par Marie Givel et Dominique Philippot.

Qu'est-ce que l'ADCR ? Il s'agit de l'Aide à Domicile du Canton de Rumilly.

Cette association a pour objectif principal de permettre aux personnes âgées et/ou handicapées mais aussi aux personnes relevant de l'aide sociale ou en sortie d'hospitalisation de rester le plus longtemps possible à domicile en leur apportant une aide matérielle et morale. Ces actions d'assistance et de soutien dans les divers actes de la vie quotidienne (par exemple tâches ménagères, aide à la personne, accompagnement pour les courses etc..) sont assurées par plus de 80 aides à domicile qualifiés et expérimentés, salariés de l'association. Pas de week-ends ou de jours fériés qui tiennent : l'ADCR intervient 7 jours sur 7.

Pour la seule commune de Versonnex, l'ADCR comptabilisait fin septembre 1042 heures d'intervention et 3 bénéficiaires.

Pour plus de renseignements :

ADCR

26, Rue Charles de Gaulle

74150 Rumilly

Téléphone : 04.50.06.53.87



Manifestations 2010

Samedi 16 janvier : Vœux du maire
Dimanche 21 mars : Repas des Anciens
Samedi 08 mai : Commémoration de l'Armistice 39/45
Samedi 29 mai : Fête des Mères
Jeudi 11 novembre : Commémoration de l'Armistice 14/18

Nouveaux arrivants

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles :

Au Chef-Lieu :

- Rémi CHAMBARD et Joëlle MATUTZU
- Alexandre PIERSON et Alexandra HOGUET
- François TISSEUR et Aurélie THIZY
- Sylvain et Caroline BLARD
- Anthony et Nathalie PERNOUD-PORTE
- Roland et Isabel RODET
- Jordane DACHY et Aurélie RENDU
- Roger et Maria DECRUY
- Pierre et M. TERRASSE
- Tony PICARD et Monique VANDENBERGH
- Julien DEL PROPOSTO et Audrey LOISEL

A Piracot :

- Romain ARACIL et Angélique BOUCHET
- Ludovic LALLEMAND et Sandra CARTONE
- Laurent et Carole DUMAS

A Maison de Terre :

- Jean-Luc et Corinne VERNOIS
- Benjamin SARTET et Nelly POTRICH
- Eric et Nathalie MUGUET

A La Platière :

- Jean-Eudes et Maureen DEMARET

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR à :

Philomène MAXENTI et Thierry LE BOURGEOIS,
mariés le 26 septembre 2009



Etat civil NOS JOIES

Léon, né le 22 février 2009 au foyer d'Aurore et Yann MACAUX

Nathanaël, né le 3 mai 2009 au foyer de Fabienne et Hervé CHENE

Elodie, née le 14 juin 2009 au foyer de Zoé et Dominique ROUPIOZ

Lilou, née le 14 septembre 2009 au foyer de Karine et Nicolas MERMILLOD-BONTEMPS

Alizée, née le 21 octobre 2009 au foyer d'Aurélié et François TISSEUR

Inti, né le 12 novembre 2009 au foyer de Gladys et Antoine SPRING

NOS PEINES

Lina GUEVIN nous a quittés le 18 décembre 2008, à l'âge de 96 ans

Daniel LAPLACE nous a quittés le 17 février 2009, à l'âge de 52 ans

Mauricette CAPLETTE nous a quittés le 26 mars 2009, à l'âge de 62 ans

Marie-Louise MOLLIER nous a quittés le 10 avril 2009, à l'âge de 71 ans



Perrine BONTRON et Samuel ROUGE-CARRASSAT, mariés le 3 octobre 2009



Les noms des rues à Versonnex

Courant septembre, le conseil municipal a proposé à chaque habitant de donner son avis sur les noms des rues du village. Lors des réunions publiques des 14, 16, 21 et 23 octobre, organisées par hameaux, les résultats de cette consultation ont été présentés, et des discussions ont été engagées. Finalement, le conseil municipal s'est prononcé lors de la séance du 6 novembre 2009 et a entériné les noms de rues qui figurent sur la carte ci-dessous.

Avant de voir fleurir les panneaux aux coins de nos rues, il nous reste encore à déterminer les numéros de chaque habitation, lancer les appels d'offre de fabrication et pose des panneaux. On peut donc imaginer que nos adresses changeront définitivement lors de la deuxième moitié de l'année 2010. A suivre donc ...

